

Département

Des Pyrénées-Orientales

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de SAINT MARSAL

Membres du C.M.
En exercice : 6
Présents : 5
Suffrages exprimés : 5

Séance du 12 décembre 2022

Date de la convocation :
06 décembre 2022

Délibération n°2022-30 :
Convention avec le
Centre de Conservation
et de restauration du
patrimoine – travaux de
conservation de la statue
de Vierge à l'Enfant

L'an deux mille vingt-deux et le douze décembre, à dix sept heures, le Conseil Municipal de cette Commune, s'est réuni dans le lieu habituel de ses séances.

Présents : METIVIER Guy, BABYLON Martine, BONNEFOY Daniel, CHANTREL Magali, VILLELONGUE Huguette

Absent excusé : LLABOUR Fabrice

Mme VILLELONGUE Huguette a été nommée secrétaire de la séance.

.....
Monsieur le Maire rappelle la délibération n°2022-08 concernant la proposition d'intervention faite par le Centre de Conservatoire et de Restauration du Patrimoine concernant le traitement de conservation de la Statue de Vierge à l'Enfant présentée dans l'église. Suite à une erreur matérielle, la participation de la commune n'est pas de 17% mais de 15% soit 823,50 € pour un coût de traitement estimé à 5 490,00 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et à l'unanimité,

- **valide** la modification de la participation de la commune à 15% soit 823,50 € pour un coût de traitement estimé à 5 490,00 €,

- **donne** pouvoir au maire pour signer la convention qui sera établie avec le Centre de Conservation et de Restauration du patrimoine et tout document relatif à ce projet et à engager la dépense nécessaire.

.....
Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an que dessus,
Ont signé au registre tous les membres présents,
Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations.

Le Maire
Guy METIVIER



Acte rendu exécutoire
Après remise en Préfecture

